

Communiqué de presse

Berne, le 15 avril 2021

L'expansion du photovoltaïque dans les différents cantons. La nouvelle carte en ligne de VESE www.pvpower.ch fait apparaître des écarts flagrants.

Afin de documenter l'expansion du photovoltaïque, VESE a mis en ligne une nouvelle carte interactive: www.pvpower.ch. Cette carte permet de faire le point et de suivre l'expansion du photovoltaïque par commune, district, société électrique, canton ou pour l'ensemble de la Suisse. Nous prenons en considération les installations qui ont été soutenues soit par la RPC (rétribution au prix coûtant) ou la RU (rétribution unique) mises en place par la Confédération. De plus, les installations font l'objet d'une comparaison des communes en fonction de leur potentiel photovoltaïque, établie par l'Office fédéral de l'énergie.

En Suisse, l'expansion du photovoltaïque se présente actuellement de manière extrêmement hétérogène. La puissance installée par habitant peut varier d'un facteur 5 d'un canton à l'autre. Les cantons d'Appenzell Rhodes intérieures et du Jura arrivent en tête avec plus de 600 Watt de puissance installée par habitant, alors que Zurich par exemple n'est qu'à 134 Watt. On ne peut aucunement expliquer les différences par un éventuel manque de surfaces en toiture ou en façade, car même le canton d'Appenzell, qui fait la course en tête, n'exploite son potentiel qu'à hauteur d'un petit 5,2 %.

Selon les "Perspectives énergétiques 2050+" publiées par la Confédération en novembre 2020 aucun doute n'est permis: le photovoltaïque doit venir en appui de la force hydraulique pour assurer au pays un avenir énergétique sans CO₂. Le potentiel du photovoltaïque se monte à 67 TWh environ, surpassant même celui de la force hydraulique.

Diego Fischer, chef de projet chez VESE, l'Association des producteurs indépendants d'énergie observe avec précision et depuis plusieurs années le développement du photovoltaïque; il explique ainsi ces différences d'un canton à l'autre: *"En Suisse, le photovoltaïque est une grande mosaïque dans laquelle la Confédération, les cantons, les communes, les distributeurs de courant et les investisseurs se renvoient constamment la patate chaude et en fin de compte, tous s'étonnent en constatant que l'on ne progresse pas plus rapidement."*

Au début, la RPC ressemblait à un grand feu d'artifice qui toutefois ne s'avérait être qu'un feu de paille parce que personne n'était prêt à financer durablement le programme. De nombreuses personnes intéressées ont été désécurisées, certaines même ruinées. En 2014, on a alors d'un trait de plume libéré l'autoconsommation et obligé les distributeurs d'électricité de prendre l'énergie excédentaire injectée dans le réseau; ceci toutefois sans fixer un prix couvrant les frais des installations photovoltaïques. Dès lors, la mise en service de nouvelles installations photovoltaïques est dépendante des conditions très variables d'une localité ou d'une région à l'autre, les distributeurs d'électricité affichant des dispositions et une fiabilité plus ou moins prononcées quant à la rétribution correcte du courant injecté. A ce propos, Appenzell Rhodes intérieures constitue un très bon exemple car le courant injecté est invariablement payé 10 ct/kWh depuis des années; cela se traduit par le fait que le demi-canton est, au niveau national, celui qui présente le plus de puissance installée par habitant. La structure de l'habitat joue un rôle également. Dans le cas de bâtiments destinés à la location, la motivation des propriétaires d'investir est réduite en raison d'une rétribution future incertaine. La situation peut être différente dans les régions où la proportion d'habitants propriétaires de leur logement est élevée. Le potentiel technique, à savoir les surfaces de toitures et de façades disponibles par habitant est aussi variable d'une région à l'autre. Au vu de l'exploitation encore minimale du potentiel, qui ne dépasse pas 5,6% quel que soit le canton il ne peut cependant absolument pas être question d'un manque de surfaces adéquates, même dans les régions densément peuplées.

Selon Diego Fischer *"Quels que soient les raisons expliquant les cas particuliers, les cantons à la traîne sont instamment priés de revoir leur politique et de prendre les mesures qui s'imposent pour au moins rattraper au plus vite le Jura et Appenzell. Le photovoltaïque est la forme d'énergie indispensable à la transition énergétique en Suisse. Et dans chaque canton il y a un potentiel suffisant en toitures et façades pour produire l'énergie nécessaire sur le territoire cantonal. Cette tâche importante ne doit pas être abandonnée à autrui. Les cantons et les communes disposent de différents instruments au moyen desquels les réseaux de distribution, qui appartiennent au secteur public, peuvent rétribuer durablement et à un prix correct le courant injecté; il s'agit de prendre les mesures adéquates en terme de police des constructions pour accélérer, même lorsqu'il s'agit d'objets en location, l'utilisation des toitures pour le photovoltaïque ou encore d'agir par des subventions ou en complétant la rétribution unique."*

Contact: Diego Fischer, membre de la direction de VESE, 077 466 86 26, diego.fischer@vese.ch

Page suivante: graphiques sur le développement du PV dans les cantons et communes

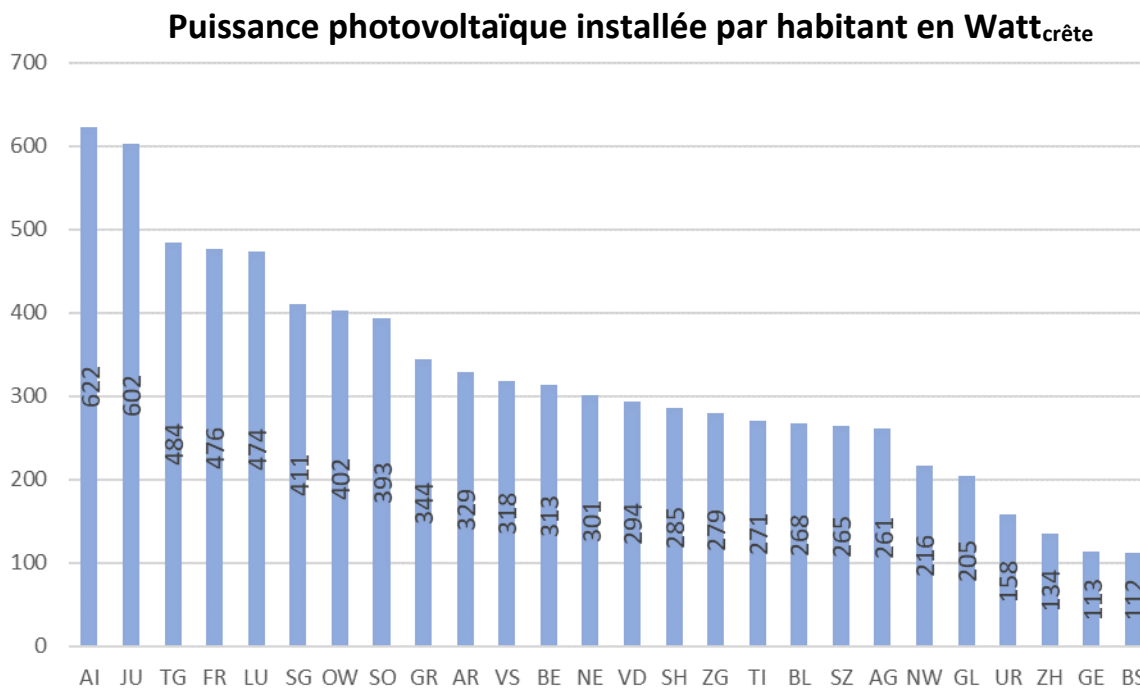


Fig. 1: Puissance PV installée, par habitant selon les cantons, au 31 janvier 2021. La valeur moyenne suisse est de 284 Watt_{crête}.

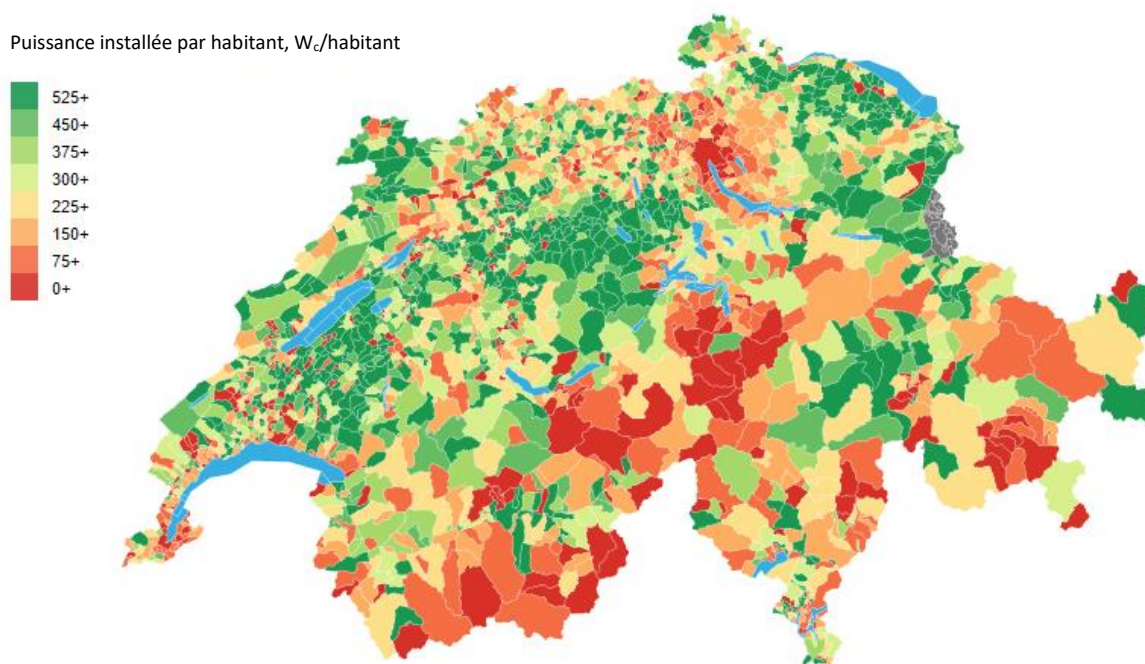


Fig. 2: Carte en ligne sur le site www.pvpower.ch représentant la puissance photovoltaïque installée par habitant selon les communes, Données au 31 janvier 2021.

VESE, l'Association des producteurs indépendants d'énergie est un groupement spécialisé de la Société suisse pour l'énergie solaire, SSES. L'Association défend les intérêts des exploitants d'installations produisant du courant électrique sans disposer de leur propre réseau de distribution. VESE s'engage pour la transition énergétique en soutenant le plus grand nombre possible d'installations en mains des citoyennes et citoyens.

Au sujet de www.pvpower.ch

VESE gère le site internet www.pvpower.ch avec le soutien de SuisseEnergie. Le site montre la puissance photovoltaïque installée au niveau des communes, districts, cantons et réseaux de distribution d'électricité. Les données, basées sur les mises en exploitation enregistrées par Pronovo, sont actualisées tous les trimestres. La puissance installée effective peut en outre être comparée avec le potentiel photovoltaïque des communes publié par l'Office fédéral de l'énergie.